

MART Clémence
COMAL 1
Groupe 2

Fiche de lecture
Ce que parler veut dire
Pierre Bourdieu

Biographie de L'auteur

Né en 1930, Pierre Bourdieu est un sociologue français qui devint, par son engagement public, l'un des acteurs principaux de la vie intellectuelle française.

Sa pensée a exercé une influence considérable dans les sciences humaines et sociales, en particulier sur la sociologie française d'après-guerre.

Son œuvre sociologique est dominée par une analyse des mécanismes de reproduction des hiérarchies sociales. Bourdieu insiste sur l'importance des facteurs culturels et symboliques dans cette reproduction et critique le primat donné aux facteurs économiques dans les conceptions marxistes. Il entend souligner que la capacité des agents en position de domination à imposer leurs productions culturelles et symboliques joue un rôle essentiel dans la reproduction des rapports sociaux de domination. Ce que Pierre Bourdieu nomme la violence symbolique qu'il définit comme la capacité à faire méconnaître l'arbitraire de ces productions symboliques, et donc à les faire admettre comme légitimes, est d'une importance majeure dans son analyse sociologique.

Le monde social, dans les sociétés modernes, lui apparaît comme divisé en ce qu'il nomme des *champs* qui sont dotés d'une autonomie relative envers la société prise dans son ensemble, hiérarchisés, et dont la dynamique provient des luttes de compétition que se livrent les agents sociaux pour y occuper les positions dominantes. Ainsi, comme les analystes marxistes, Pierre Bourdieu insiste sur l'importance de la lutte et du conflit dans le fonctionnement d'une société. Mais pour lui, ces conflits s'opèrent avant tout dans les différents champs sociaux. Ils trouvent leur origine dans leurs hiérarchies respectives, et sont fondés sur l'opposition entre agents dominants et agents dominés. Selon lui, les conflits ne se réduisent donc pas aux conflits entre classes sociales sur lesquels se centre l'analyse marxiste.

Pierre Bourdieu a également développé une théorie de l'action autour du concept d'*habitus*, qui a exercé une grande influence dans les sciences sociales. Cette théorie cherche à montrer que les agents sociaux développent des stratégies fondées sur un petit nombre de dispositions acquises par socialisation et qui, bien qu'inconscientes, sont adaptées aux nécessités du monde social.

Bourdieu est décédé le 23 janvier 2002, laissant derrière lui une œuvre considérable, marquée par une pensée sociologique de type culturaliste.

Postulats

Cet ouvrage examine la fonction sociale du langage et ses possibilités de violences symboliques, anticipant d'éventuels châtiments physiques ou contraintes dégradantes à terme

Pierre Bourdieu constate l'insuffisance du modèle linguistique, en tant que code à la fois législatif et communicatif qui existe et subsiste en dehors de ses utilisateurs («sujets parlants») et de ses utilisations (« parole »), ainsi que l'incomplétude du modèle proposé par Noam Chomsky en tant que compétence liée aux dispositions génératrices ; ni l'un ni l'autre ne peuvent en effet rendre compte de la langue comme réalité sociale tant qu'ils n'envisagent pas ses conditions sociales de production, de reproduction et d'utilisation.

Hypothèses et mode de démonstration

Son hypothèse centrale consiste à poser la langue comme un marché linguistique au sein duquel les « échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre locuteurs ou leurs groupes respectifs ». L'ambition de l'auteur est ici de « dépasser l'alternative ordinaire entre l'économisme et le culturalisme, pour tenter d'élaborer une économie des échanges symboliques ».

Pour démontrer son hypothèse, Pierre Bourdieu s'appuie sur deux approches croisées; D'une part, il emprunte à la théorie économique les définitions du marché pour les appliquer à la langue et aux échanges linguistiques. Il étaye sa démonstration de nombreux exemples historiques de production de la langue ou institutionnels de reproduction ou d'utilisation de la langue.

D'autre part, il mobilise l'ensemble des concepts fondateurs de sa théorie sociologique, fortement marquée par le culturalisme, pour montrer les enjeux du marché linguistique. Ainsi, ce marché fonctionne comme un champ, c'est-à-dire comme un monde social doté de ses propres lois et règles qui sont appropriées par les individus et deviennent des habitus assurant par là-même aux agents les moyens de jouer au sein du champ.

Produit premier d'un apprentissage devenu inconscient, l'habitus devient ensuite une sorte de seconde nature, une aptitude apparemment naturelle à évoluer dans un milieu. Mais compte tenu des structures mêmes de production et de reproduction du champ, les agents ne sont pas dotés également de ces dispositions à évoluer en son sein et se retrouvent dans des positions sociales différenciées, qui font l'objet de luttes de position et de classement. Cette sorte de guerre sociale, inhérente au champ, se mène principalement sur le plan symbolique, et génère deux produits, le pouvoir symbolique et la violence symbolique. Destinés à assurer la position symbolique des dominants, ils s'exercent en partie à travers les discours et institutions officiels pour produire un effet de distinction au profit de ses détenteurs.

Partie I : L'économie des échanges linguistiques

Cette transposition du modèle Saussurien et de ses présupposés à l'ethnologie ou à la sociologie a pu se réaliser par l'attribution à la linguistique du caractère fondamental de « philosophie intellectualiste ». Ce caractère lui permettait de traiter le monde comme un univers d'échanges symboliques et de réduire l'action à un acte de communication pouvant être déchiffré au moyen d'un chiffre, d'un code, d'une langue ou d'une culture.

Il s'agit là de rompre avec cette pensée autonome du social pour montrer que les rapports sociaux, dont les rapports linguistiques, sont eux-mêmes des interactions symboliques, c'est-à-dire « des rapports de communication impliquant la connaissance et la reconnaissance »

En effet, tout acte de parole mobilise d'un côté, l'habitus linguistique constitué de la capacité de parler et de la capacité sociale permettant d'utiliser adéquatement cette compétence dans une situation déterminée, et d'un autre côté, « les structures de marché linguistique, qui s'imposent comme un système de sanctions et de censures spécifiques ».

Il apparaît que la grammaire ne peut que partiellement permettre d'accéder au sens de l'échange linguistique. Car celui-ci s'inscrit dans un marché, c'est-à-dire dans un espace social déterminé dans lequel le locuteur offre un produit socialement caractérisé, qui ne se réalisera complètement que si le récepteur possède les « schèmes d'interprétation » adaptés. C'est cette transaction qui produira à la fois la valeur symbolique, mais aussi le sens du discours.

On peut prendre l'exemple de la poésie, du style, qui ne pourront être perçus qu'entre agents dotés des « schèmes de perception et d'appréciation qui permettent de le constituer comme ensemble de différences systématiques, syncrétiquement appréhendées ». Aussi, tant du côté de la production que de la réception, ce qui circule sur le marché linguistique, ce n'est pas la « langue », mais des discours stylistiquement caractérisés.

Pour produire du sens, l'échange linguistique nécessite certes un cadre commun qui s'opérationnalise dans la « dénotation », mais n'y parvient complètement qu'en mobilisant chez le récepteur des « expériences singulières, c'est-à-dire socialement marquées », au travers de la « connotation ».

Aussi la langue, en ce qu'elle possède de capacité, « *originnaire*, au sens de Kant », de générer, de produire de l'existence est « sans doute le pouvoir par excellence du rêve de pouvoir absolu ».

Chapitre 1 : La production et la reproduction de la langue légitime

Même si Noam Chomsky rétablit le sujet à travers sa compétence linguistique, sa pensée demeure dans l'héritage idéologique de Ferdinand de Saussure et de Auguste Comte, qui font de la langue une « pratique linguistique conforme », légitime. Or, c'est par la constitution du marché que s'établit et s'impose cette définition du légitime et de l'illégitime.

• Langue officielle et unité politique

En fondant la langue comme un « code à la fois législatif et communicatif » indépendant de ses utilisateurs et de ses utilisations, la pensée Saussurienne a contribué à la codification, à la généralisation et à la reconnaissance des catégories de la langue officielle, fondant ainsi une « communauté linguistique » dominante du point de vue symbolique.

Mais c'est dans son lien avec la constitution de l'Etat que le « marché linguistique unifié et dominé par la langue officielle » apparaît, et devient « la langue théorique à laquelle toutes les pratiques linguistiques sont objectivement mesurées ».

De fait, un certain nombre d'institutions, les grammairiens et les maîtres d'enseignement, sont chargés d'imposer et de contrôler l'appropriation et l'usage de la langue officielle.

C'est cette opération de mesure des différents dialectes (de classe, de région ou d'ethnie), ou d'usages de la langue qui va permettre d'unifier le marché linguistique et d'imposer la langue officielle comme seule légitime. Menée par les institutions dotées de force d'imposition et de sanction (diplôme, par exemple), elle est à la source de l'intégration des langues illégitimes dans une même « communauté linguistique » et par là-même de l'instauration de rapports de domination linguistique.

• La langue *standard* : un produit « normalisé »

Sans ces opérations de codification, les langues sont réduites à leur existence pratique et orale, sous la forme d'habitus linguistiques.

La nécessité de normaliser ces habitus linguistiques apparaît corrélativement à la naissance de la nation, en tant que groupe abstrait et fondé sur le droit. Le dictionnaire est le résultat exemplaire de ce travail de codification et de normalisation, « cumulant par l'enregistrement savant la totalité des ressources linguistiques accumulées au cours du temps et en particulier toutes les utilisations possibles du mot », marquant aussi d'un signe d'exclusion tel Vx, Pop. ou Arg., les usages à la limite de l'acceptabilité. Il rend compte d'une langue standard, d'un code universel au sens Saussurien, qui fonctionne hors des situations sociales, et des positions et aptitudes à produire ou à déchiffrer des locuteurs et des récepteurs. Cette image correspond à « la prévisibilité et

de la calculabilité bureaucratiques, qui supposent des fonctionnaires et des clients universels, sans autre qualité que celles qui leurs sont assignées par la définition administrative de leur état ».

Toute la force intégrative de ce système linguistique est conférée par le système d'enseignement, au sens Durkheimien d'« instrument d'intégration intellectuelle et morale », où la langue écrite, identifiée à la langue correcte, acquiert force de loi et où les usages oraux ou incorrects sont déclassés.

• L'unification du marché et la domination symbolique

Tous les domaines de la pratique (sport, chanson, vêtement, habitat, etc.) sont touchés par « le processus d'unification et de la production et de la circulation des biens économiques et culturels » qui entraîne l'obsolescence progressive du mode des habitus anciens et de leurs modes de production.

Ainsi que l'ont observé les sociolinguistes, certaines catégories d'individus, comme les femmes, compte tenu de leur position sociale dominée, sont plus prédisposées à accepter les nouvelles exigences du marché des biens symboliques.

En effet, la langue officielle n'exerce pas sa domination par une « contrainte consciemment ressentie », sa légitimité est reconnue au travers des lois et des sanctions du marché linguistique, et en particulier au profit qu'elle offre aux détenteurs d'un certain capital linguistique.

C'est le propre de la domination symbolique de se constituer en dehors de la conscience et de la contrainte et d'échapper ainsi à l'alternative ordinaire de la liberté et de la contrainte.

Ainsi, l'effort de correction des dominés pour tendre vers la langue normalisée ressort il de cette violence symbolique qui peut les amener à être incapables de « trouver ses mots », « comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue ».

• Ecarts distinctifs et valeur sociale

La constitution du marché linguistique est concomitante de l'attribution d'une valeur à la pratique linguistique par mesure d'écart à la pratique légitime. Se retrouvent ainsi dévalués au rang de jargons, de patois ou autre langue vulgaire, les usages populaires de la langue officielle. Et ce ne sont pas les oppositions pertinentes linguistiquement qui fondent ce « système d'oppositions linguistiques ». Celui-ci qui ne peut donc être complètement appréhendé par les linguistes, parce ce que ces oppositions fondamentalement traduisent un « système de différences sociales ».

Mais, en excluant de l'analyse de ces constantes linguistiquement pertinentes, « les variations sociologiquement significatives » à des fins de construction artificielle d'une langue « commune », on réduit la capacité linguistique à une capacité naturelle exclusive de la capacité « socialement conditionnée de réaliser cette capacité ».

naturelle ». Or, celle-ci est tout à fait différenciée en tant qu'elle est liée à ses conditions sociales de production. C'est bien cette différenciation, dépendante du « patrimoine social » et de ses capacités génératives de distinction, qui va produire sur le plan linguistique les « écarts différentiels ou, en un mot, la distinction ».

Le profit essentiel du marché linguistique c'est le profit de distinction obtenu à l'occasion de chaque échange social à partir de la mobilisation de son capital linguistique, c'est-à-dire de sa compétence légitime issue de sa position dans l'espace social.

Il apparaît donc que le « modèle saussurien de l'*homo linguisticus* » est aussi éloigné du marché linguistique réel que le marché « pur » walrasien, fait de concurrence pure et parfaite et d'agents interchangeable, l'est du marché économique réel, avec ses monopoles et ses oligopoles.

La combinaison des conditions, que sont l'unification du marché linguistique et la distribution inégales des chances d'accès aux instruments de production de la compétence légitime **et aux lieux d'expression** légitimes, assure la production et le fonctionnement du capital linguistique comme compétence dominante sur le marché. C'est bien l'enjeu des luttes pour défendre un capital linguistique menacé : sauvegarder les conditions politiques et sociales de production du marché.

• **Le champ littéraire et la lutte pour l'autorité linguistique**

Au sein de ce champ, deux formes de capital sont nécessaires pour assurer la production des échanges linguistiques, dont la particularité est d'être destinée à d'autres producteurs. En effet, pour produire un « discours écrit digne d'être publié, c'est-à-dire officialisé », non seulement il est nécessaire de disposer du capital linguistique plus ou moins légitime, mais aussi d'un capital d'instruments d'expression qui suppose l'appropriation de ressources matérialisées dans les bibliothèques, les livres, et en particulier les « classiques », les grammaires, les dictionnaires.

La reconnaissance, c'est-à-dire la valeur, mais aussi la permanence de la langue légitime dans le champ littéraire, résultent des luttes qui s'y jouent pour « le monopole de l'imposition du mode d'expression légitime » et qui produisent la légitimité elle-même de la langue littéraire en la distinguant de la langue « commune ». La détention du monopole d'imposition fait exister un corps de professionnels et dépossède les classes dominées sans que les acteurs n'en soient forcément conscients.

Les propriétés qui caractérisent l'excellence linguistique tiennent en deux mots, distinction et correction.

En effet, pour opposer l' « ordinaire » et le « vulgaire » au « soutenu » et au « distingué », la langue légitime doit faire l'objet d'un travail incessant de correction, qui fait naître la mesure d'écart, donc la valeur. Ainsi, pour la maîtriser, doit-on se rendre à ces règles savantes et savamment élaborées qui se posent comme « principe de production et d'évaluation de la parole ».

• La dynamique du champ linguistique

La famille et le système scolaire, en tant que lieux d'acquisition et d'expression, sont les lieux principaux de la production de la compétence légitime. Or, l'effort et la durée de l'inculcation produits par le système scolaire étant proportionnés à la détention d'un capital culturel hérité, ils tendent à reproduire l'inégale distribution de la connaissance et de la reconnaissance distinctive de la langue légitime, et notamment des changements de la langue, porteurs de la dynamique du champ linguistique.

Ces changements sont commandés par les stratégies d'assimilation et de dissimilation qui sont des stratégies de conformité pour les classes populaires et de distinction pour les classes bourgeoises, cette dernière se manifestant par une hypercorrection légitimée par les usages les plus consacrés. Mais loin d'affecter la structure de la distribution du capital linguistique, ces changements tendent à les reproduire.

Le champ linguistique tout entier est le moteur du changement. Contrairement à la philosophie de la diffusion, il n'y a pas de centre du changement. Ce sont les luttes pour l'imposition et la position, au travers d'innombrables stratégies d'assimilation et de dissimilation (par rapport à ceux qui sont situés devant et derrière dans l'espace social et dans le temps), qui provoquent le changement en un lieu déterminé du champ linguistique. Ces changements peuvent porter sur la prononciation, des formes syntaxiques, etc. et ont toujours pour effet de maintenir l'écart distinctif.

L'échange linguistique entre un émetteur et un récepteur est certes un code à déchiffrer, mais il est aussi et surtout un échange économique destiné à procurer un profit matériel ou symbolique. Au-delà d'être des signes à comprendre, les discours sont aussi des « *signes de richesse* destinés à être évalués, appréciés et des *signes d'autorité*, destinés à être crus et obéis ».

• Capital, marché et prix

La valeur, c'est-à-dire le sens, du discours, est entièrement liée à sa place sur un marché dominé par une loi de formation des prix particulière. Celle-ci dépende des capacités de production et d'interprétation des interlocuteurs, ainsi que de leur capacité à « imposer les critères d'appréciation les plus favorables à leurs produits ».

Il s'agit d'un véritable rapport de force que le seul point de vue linguistique ne suffit à appréhender, car les acteurs traduisent dans leur échange toute la structure sociale dans

lequel il a lieu et dans laquelle ils sont insérés. Il apparaît ici que cette dimension sociale n'est pas non plus traitée par les interactionnistes qui traitent « l'interaction comme un empire dans un empire ».

Un bon exemple est celui de la « stratégie de condescendance » (comme se montrer « simple ») qui consiste à nier le rapport de forces entre les langues ou leurs usages tout en tirant le maximum de profit de ce rapport de forces. Mais n'importe quel locuteur ne peut utiliser pareille stratégie. Il doit en effet être reconnu dans sa position hiérarchique afin que cette reconnaissance et la négation symbolique de sa position lui permettent de cumuler les profits. Ainsi, le maire béarnais, en s'exprimant en béarnais, ne peut-il produire cet effet de condescendance que parce que, maire d'une grande ville, garantie de citoyenneté, il possède aussi tous les titres (il est professeur agrégé) garantissant sa participation de plein droit à la « supériorité » de la langue « supérieure ».

La formation des prix et leur variation sur le marché linguistique dépendent donc des rapports de force engagés dans les interactions ou les discours. Elles varient donc d'un marché à l'autre et sont fondées sur l'inégale distribution des capacités de production et d'appréciation. Les profits des échanges linguistiques sont d'autant plus favorables aux détenteurs de la compétence légitime sur les marchés où la langue légitime s'impose. Cet effet d'imposition de légitimité est d'autant plus grand que la situation est officielle, la compétence légitime étant la « capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une « autorité » d'employer dans les situations officielles la langue légitime, c'est-à-dire officielle ; langue autorisée qui fait autorité ».

Pratiquement, l'évaluation du rapport de forces symbolique prend en compte l'autorité et la compétence sociale du locuteur et les propriétés linguistiques qui les portent. Autrement, le marché n'est favorable aux détenteurs du capital linguistique le plus grand que si les destinataires de leur production reconnaissent leur légitimité. Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne des marchés officiels, la loi de formation des prix peut devenir plus favorable aux « produits des habitus dominés ». Hors des marchés unifiés, dans la sphère plus familière, les « dominés » peuvent échanger et produire des discours non sanctionnés par les processus de distinction et d'attribution de valeur.

Mais ils demeureront toujours « *virtuellement justiciables* de la loi officielle », sous le coup de la légitimité linguistique, et « même s'ils passent toute leur vie, à la façon du voleur dont parle Weber, hors de son ressort et que, placés en situation officielle, ils sont voués au silence ou au discours détraqué ».

● **Le capital symbolique : un pouvoir reconnu**

La rapport de forces linguistique ne se réduit donc pas aux compétences linguistiques en présence, il est pondéré par la détention d'un capital symbolique par les agents, « c'est-à-dire de la *reconnaissance*, institutionnalisée ou non, qu'ils reçoivent d'un

groupe : l'imposition symbolique ». Ainsi, n'importe qui peut émettre un jugement ou une injonction, mais l'effet, le profit ne seront pas les mêmes selon qu'il s'agit d'un juge ou d'un simple passant. Ils ne pourront donc se réaliser qu'en présence de conditions sociales hors de la logique proprement linguistique du discours.

Le profit de distinction émane donc de la structure sociale et des relations de domination conférées par cette structure. Mais cette dimension disparaît pour se fondre dans les qualités de la personne. Seule l'approche sociologique peut faire émerger les conditions « dans lesquelles un agent singulier se trouve investi et, avec lui sa parole, d'une telle force ».

Le pouvoir symbolique se nourrit de signes, d'une symbolique du pouvoir. La toge ou l'hermine sont par exemple des signes de la reconnaissance collective du juge ou du médecin à se déclarer juge ou médecin.

Bien sûr, la compétence linguistique permet d'assurer l'efficacité symbolique du discours d'autorité, et ce d'autant plus que cette autorité n'a pas de base institutionnalisée. La forme du discours est garante pour partie de cette efficacité.

En conclusion, les catégories linguistiques ne peuvent prétendre à rendre compte de l'existence et du sens de la parole puisque l'une et l'autre sont générés par le marché dans lequel cette parole est produite.

• L'anticipation des profits

Prendre en compte les lois de formation des prix caractéristiques du marché considéré, pour anticiper les sanctions du discours, c'est prendre en compte les lois définissant les conditions sociales de l'acceptabilité, et dont font partie les « lois purement linguistiques de la grammaticalité ». Hors d'une réelle rationalité au sens économique, ce sens de acceptabilité, parce qu'il est un produit de l'habitus linguistique, commande aux corrections, à l'autocensure et aux concessions pour s'assurer que le discours pourra être reçu, dont procurer un profit, par le destinataire.

En parlant, les agents s'exposent à l'évaluation de leur communication. Quelle que soit la nature des communications, qu'il s'agisse d'un échange entre amis, d'un discours officiel ou d'un exposé scientifique, les propriétés, y compris linguistiques, de ces communications sont en partie conférées par les capacités de réception et les capacités d'anticipation pratique des sanctions possibles, c'est-à-dire des lois du marché, pour escompter le profit le plus grand.

Ainsi, tout signe linguistique est destiné à obtenir un prix et toutes les productions linguistiques sont marquées par l'anticipation des sanctions du marché. Cette connaissance et cette reconnaissance pratiques des « lois immanentes du marché » sont au principe du choix dans les discours du langage ou du « niveau » de langage, mais aussi ce qui pourra et ne pourra pas être dit. Elles déterminent donc toutes les modifications stratégiques du discours, qu'il s'agisse de la correction d'une

prononciation en présence de représentants de la prononciation légitime ou de production de phrases plus simples syntaxiquement à destination des enfants.

Ces variations de la forme du discours, et en particulier leur degré de correction, dépendent fortement de la tension objective du marché, c'est-à-dire du degré d'officialité de la situation, et dans le cas d'une interaction, de l'ampleur de la distance sociale (dans la structure de distribution du capital et des autres espèces de capital) entre l'émetteur et le récepteur, ou leurs groupes d'appartenance. Le tact traduit par exemple cette opération.

C'est du rapport entre l'habitus linguistique, lui-même produit des sanctions d'un marché d'un niveau de tension déterminé, et le degré de tension d'un marché défini, c'est-à-dire le niveau de sanction par rapport à la langue légitime, que naissent les niveaux et les variations de la forme et le contenu du discours.

Forme et contenu du discours traduisent donc toute la « structure de la relation sociale » qui les produisent. Issue de la relation entre une certaine compétence linguistique et sociale et un marché déterminé notamment par son degré de tension, l'anticipation des prix est aussi un « sens pratique, quasi corporel ». Elle peut s'accomplir dans des positions visibles corporellement : l'assurance, fondée sur la certitude d'une sanction positive, ou la timidité et l'insécurité, qui anticipent une sanction négative.

Dans tous les cas, la norme linguistique, c'est-à-dire la loi de formation des prix s'impose par rapport au locuteur dominant, détenteur de la compétence la plus proche de la compétence légitime, en particulier sur les marchés les plus tendus, d'un certain degré d'officialité.

• L'habitus linguistique et l'hexis corporelle

L'habitus linguistique, acquis à force de renforcements et de démentis au fil des situations pratiques de communication, organise toute notre perception des produits linguistiques. Il nous confère donc à la fois « la maîtrise pratique d'un usage de la langue et la maîtrise pratique des situations dans lesquelles cet usage de la langue est socialement acceptable », c'est-à-dire le sens de la valeur de nos productions linguistiques en fonction des marchés. Or, ce sens là est pratiquement confondu avec le « sens de la place occupée dans l'espace social ». En effet, l'habitus linguistique exprime l'habitus de classe, c'est-à-dire l'ensemble des positions successivement occupées dans l'espace social et la manière de s'y tenir. Ainsi, l'hypercorrection observable chez les petits-bourgeois traduit-elle l'effort permanent d'acquérir les propriétés des dominants.

Expression d'expériences répétées du rapport aux marchés caractérisés par leur niveau de tension, c'est-à-dire du rapport à la langue et à la compétence légitimes, l'habitus

linguistique se traduit par des formes plus ou moins tendues, par une « stylisation de la vie » visibles dans la manière de parler, mais aussi de s'habiller ou de manger.

Rapport au langage et rapport au corps sont produit par un habitus commun qui traduit le sens de l'acceptabilité sociale, aux tensions du marché. Le langage, la compétence linguistique, sont des dimensions de « l'hexis corporelle où s'expriment tout le rapport du monde social et tout le rapport socialement instruit du monde ». Ainsi, le refus dans les classes populaires, des « manières » ou des « chichis », c'est-à-dire de la stylisation ou de la mise en forme, peut-il être compris comme le refus du corps d'être dominé et de conserver sa virilité valorisante. Fortement opposées aux posture physiques tendus, caricaturales, des petits bourgeois (« bouche fine », « lèvres pincées », « bouche en cul-de-poule »), les utilisations de la « gueule » est au contraire associée aux dispositions viriles dans une vision qui associe la « même « intention » au lieu de l'ingestion alimentaire et au lieu de l'émission du discours ».

Les tensions du langage s'associent aux positions du corps et dénotent la position sociale. D'un côté, la correction du langage, censurant les propos « gras », les plaisanteries « lourdes » et la domestication du corps, et de l'autre, le corps soumis à ses appétits et le « relâchement de la tension articuloire » qui se traduit par la chute du r et du l en fin de phrase.

Bakhtine montre l'explosion verbale qui accompagne la crise révolutionnaire, c'est-à-dire le relâchement des contrôles et des censures stylistiques comme la politesse. Ces éléments prouvent combien l'adoption d'un style n'est pas neutre et qu'il peut correspondre, pour les dominés, à l'adoption du style dominant et être vécu comme un renoncement à leur identité sociale et sexuelle, notamment par le déni de « valeurs viriles constitutives de l'appartenance de classe » pour ce qui concerne les hommes. Mais toutes ces correspondances entre corps, langage et position sociale sont autant d'habitus, c'est-à-dire de règles incorporées soustraites « pour une part aux prises de la conscience et de la volonté ».

Partie II: Langage et pouvoir symbolique

Le processus de nomination, en structurant la perception du monde par les agents sociaux, contribue en retour à la structuration de ce monde, en particulier si cette nomination est reconnue, autorisée. On rejoint là les perspectives néo-kantiennes. La nomination relève en effet des actes d'institution et de destitution. En réalisant cet acte, l'individu, agissant en son nom ou au nom d'un groupe, assigne à un autre des propriétés auxquelles il est censé devoir de se conformer. Cet acte a d'autant plus de force que l'agent qui le réalise, détient un capital symbolique, produit de la reconnaissance, de l'autorité reçu par un groupe.

Chapitre 1 : Le langage autorisé : les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel

Traiter le « le langage comme un objet autonome » comme l'a fait de Saussure et après lui Austin, c'est prendre le risque de « chercher le pouvoir des mots dans les mots, c'est-à-dire là où il n'est pas ». Car tenter de comprendre l'efficacité du langage *d'institution* sans prendre en compte l'origine de l'autorité qu'il manifeste, cela revient à réduire le sens du discours et donc le sens social liés aux forces légitimes d'imposition au discours seul. C'est l'accès aux instruments légitimes d'expression, dont la participation à l'autorité de l'institution, qui fait toute la différence – irréductible au discours même

Grâce au pouvoir symbolique du groupe dont il est le mandataire, le porte-parole a le pouvoir, par son discours, d'agir sur les agents et, par l'intermédiaire de leur travail, sur les choses mêmes.

C'est le propre de l'énoncé performatif de pouvoir agir sur les choses, mais il n'y réussit que si certaines conditions sont réunies. Il doit d'abord être prononcé par une personne autorisée, dotée du pouvoir symbolique du groupe. Comme tout acte d'autorité, il relève des rituels sociaux et doit donc également respecter des conditions de forme, afin que le discours puisse être reconnu comme possédant les propriétés de l'institution qui a habilité la personne à le prononcer. Ces conditions, « que l'on peut appeler liturgiques », sont l'ensemble des prescriptions de forme telles le protocole, le code des gestes, l'étiquette des cérémonies, etc., et produisent la « délégation d'autorité qui confère son autorité au discours autorisé ».

Car aucun langage d'autorité ne peut fonctionner sans cette reconnaissance de légitimité, fondée sur la méconnaissance et la croyance, de la part des agents qui s'y soumettent.

On voit ainsi que l'approche linguistique interne des discours, privée de l'analyse des relations « entre les propriétés du discours, les propriétés de celui qui les prononce et les propriétés de l'institution qui l'autorise à les prononcer », ne peut saisir à elle seule leur efficacité symbolique.

Cette hypothèse se confirme par l'analyse de « la crise de l'institution religieuse et de la crise du discours rituel qu'elle soutenait et qui la soutenait ».

L'abandon progressif des rituels de la liturgie traditionnelle et l'indignation que cela suscite parmi les fidèles montrent à l'évidence l'importance des conditions qui confèrent au rituel son efficacité et qui ne peuvent être réunies que par une institution investie du pouvoir d'en contrôler la manipulation.

« *Ma mère a été horrifiée par l'aumônier d'ACI qui voulait dire la messe sur sa table de salle à manger* ». Les modifications de la liturgie sont d'autant plus mal vécues par certains fidèles et membres du corps sacerdotal, qu'elles affectent et traduisent directement la « transformation des rapports de force au sein de l'Eglise (...) corrélative d'une transformation des conditions sociales de reproduction du corps sacerdotal (crise des « vocations ») et du public des laïcs (« déchristianisation ») ».

Le discours ne dispose d'une efficacité symbolique que pour autant que le destinataire s'y soumette et contribue de fait à sa réalisation. Aussi, l'échec performatif du discours religieux traduit-il « l'effondrement de tout un monde de relations sociales ».

Chapitre 2 : Les rites d'institution

Avec la notion de rite de passage, décrit par Arnold van Gennep, on peut se poser, au-delà du passage en soi de la ligne, la question de la fonction sociale de la ligne, c'est-à-dire de sa capacité à diviser entre les agents concernés par le rite et les autres. C'est pourquoi, il s'agirait plutôt de rites d'institution.

Au-delà de l'exemple, il s'agit de tenter de « dégager les propriétés invariantes des rituels sociaux entendus comme rites d'institution ». Car parler de rite d'institution, c'est rendre compte du passage consacré de l'arbitraire en légitime par la transgression autorisée et sacralisée des limites constitutives de l'ordre social. Et l'effet majeur du rite ne se donne pas à voir si facilement, il consiste en effet à consacrer les différences et les divisions sociales, par exemple la division entre les sexes pour ce qui concerne le rituel du mariage ou de la circoncision.

Ainsi que l'ont observé Pierre Centlivres et Luc de Heusch, le rite d'institution tend à naturaliser les oppositions proprement sociales. Ainsi, dans le rite de circoncision kabyle, l'opposition masculin/féminin est assimilée à un fondement cosmologique ; l'homme est à la femme ce que le soleil est à la lune. La différence, la séparation ainsi établies est consacrée par le rite.

Ce pouvoir, cette efficacité symboliques des rites d'institution propre à la magie sociale sont à la source de la compréhension des phénomènes sociaux. Ainsi, le diplôme, par le pouvoir qu'il a « d'agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel », appartient tout autant à la magie que les amulettes.

C'est également le cas de l'investiture dont l'efficacité symbolique est de transformer la personne consacrée, en transformant d'une part la représentation et les comportements des autres agents à son égard, tout autant que la représentation de soi de la personne investie et des comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation

L'efficacité de l'institution tient aussi au fait qu'elle donne l'apparence de fonder les distinctions qu'elle consacre sur les catégories objectives, comme les différences biologiques entre les sexes, les qualités intrinsèques de la personne dans le cas des concours. Le discours et les rites d'institution procèdent bien de la magie sociale en ce qu'ils permettent de passer du tout au rien. Entre le dernier reçu et le premier collé, la distinction est de cet ordre : « L'un sera polytechnicien, avec tous les avantages afférents, l'autre ne sera rien ».

Instituer une identité, titre ou stigmate (« tu n'es qu'un... »), c'est imposer un nom, « c'est-à-dire une essence sociale », qui dicte, impose ce qu'on doit être. Il s'agit d'un acte de communication particulier, un acte de nomination qui porte en lui « un jugement d'attribution sociale qui assigne à celui qui en est l'objet tout ce qui est inscrit dans une définition sociale ». Ils ont donc tendance à enfermer les personnes consacrées ou stigmatisées dans les limites de l'identité et de la compétence qui leur sont attribuées.

L'acte d'institution a pour fonction de tracer des frontières sociales magiques, hommes/femmes, élus/exclus du système scolaire, et d'intimer, en particulier par la force symbolique des rituels, aux agents qui sont à l'intérieur, de ne pas déroger à ce classement, de ne pas se déclasser. « La stratégie universellement adoptée » pour inhiber cette possibilité « consiste à naturaliser la différence, à en faire un seconde nature par l'inculcation et l'incorporation sous forme d'habitus », les privant ainsi de la privation elle-même. Elle permet d'inculquer aux agents le sens des limites, à incliner les uns et les autres à garder leur place et les distances, à se contenter, pour les dominés, « de ce qu'ils sont, (et de) ce qu'ils ont à être ». En témoignent tous les « signes incorporés », de la manière de parler à celle de manger, ou le goût, qui fonctionnent comme autant de rappels à l'ordre du respect des divisions sociales, de la ligne de division à ne pas franchir. C'est là toute la « puissance du jugement catégorique d'attribution » réalisée par l'institution que de résister à l'expérience pratique elle-même.

Seules les personnes les plus consacrées ont le privilège des privilèges de pouvoir passer la ligne en adoptant des stratégies de condescendance. Elles peuvent démentir leur position sociale par leurs actes sans cesser d'en tirer des bénéfices.

Par ailleurs, les formes du discours, notamment les formes de politesse ou les témoignages de respect, sont autant de « répétitions de l'acte inaugural d'institution ».

Elles assurent en effet de la reconnaissance non seulement de la personne, mais plus encore de l'institution qui l'a instituée.

C'est pourquoi le respect des formes et des formes de respect qui définit la politesse est si profondément politique.

Chapitre 3 : La force de la représentation

Si l'on se penche sur les discours autour de la notion de région, et plus généralement, d'« ethnies » ou d'« ethnicité », un litige apparaît entre les catégories du sens et du jugement communs, emblèmes ou stigmates, et les catégories basées sur la recherche de critères objectifs. Mais, les catégories pratiques, communes relèvent toujours de fonctions sociales destinées à produire des effets sociaux. Elles sont en effet l'objet de « représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés ».

Cette opposition doit donc être dépassée pour saisir la « lutte des classements qu'est la lutte pour la définition de l'identité « régionale » ou « ethnique » ». La science elle-même doit se rendre au fait, qu'elle le veuille ou non, d'abord, qu'elle produit des critères qui traduisent également cette lutte, et que ceux-ci peuvent être utilisés pour légitimer la division arbitraire.

Le discours régionaliste est un discours performatif qui vise l'imposition légitime d'une définition des frontières. Il ne parviendra à réaliser de manière efficace un acte de catégorisation « régionale » ou « ethnique » que s'il est prononcé par une autorité légitime, reconnue qui pourra user du pouvoir de l'objectivation des mots. Mais ce processus d'objectivation ne réussit complètement que s'il renvoie à l'objectivité du groupe auquel il s'adresse, c'est-à-dire les « propriétés économiques et culturelles qu'ils ont en commun », ainsi que la reconnaissance et la croyance » qu'ils y accordent. L'efficacité performative du discours tend à constituer le groupe par l'imposition de « principes de vision et de division communs », c'est-à-dire l'imposition de perceptions identitaires, donc liées à la reconnaissance de soi et des autres. Ainsi, les manifestations aux yeux de tous ont-elles un rôle essentiel dans les mouvements régionalistes, par le travail d'objectivation, de nomination et de reconnaissance qu'elles réalisent. Le groupe nié est ainsi rendu visible.

Rendre compte de la « réalité » du pouvoir des discours, c'est donc « saisir ce qui est institué, sans oublier qu'il s'agit là seulement d'une résultante, des luttes de classement pour faire advenir socialement ce qui est dénié.

Aussi, pour traiter la question scientifique de savoir quels critères pertinents prendre en compte, les critères objectifs ou les propriétés subjectives liées aux représentations de la division, il importe d'être conscient que tout critère, associé au discours d'objectivation, contribue à produire la division qu'il énonce, et donc de soumettre sa « pratique à la critique sociologique ». Cette posture seule est à même de permettre aux scientifiques d'identifier les rapports possibles à l'objet et d'échapper ainsi « à l'alternative de l'enregistrement « démystificateur » des critères objectifs et de la ratification mystifiée et mystificatrice des représentations et de volontés pour tenir ensemble ce qui va ensemble dans la réalité ».

Chapitre 4 : Décrire et prescrire : les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique

L'action politique agit sur le monde social en agissant sur la connaissance et les représentations que les agents en ont. Elle vise donc à agir sur les groupes et les actions collectives qu'ils peuvent mener, en fonction de leurs intérêts, pour transformer le monde social.

L'ordre social, quant à lui, est garanti par les divisions produites par les « schèmes de classement », reconnus notamment du fait de leur ajustement aux classements objectifs.

Subvertir cet ordre par un énoncé performatif, c'est opposer à la vision ordinaire, une « utopie, projet, programme ». C'est ainsi qu'agit la pré-vision politique, en rendant acceptable la représentation d'un ordre social autre qui contribuera également à le faire advenir. Si l'on prend l'exemple de l'alcoolisme, il apparaît que le langage a le pouvoir de le constituer différemment selon qu'il lui est attribué, conformément aux schèmes sociaux, les vocables de déchéance morale, de tare héréditaire ou de conduite de compensation. Ce « pouvoir constituant du langage (religieux ou politique) » est particulièrement visible dans les situations de crise.

Le « discours hérétique » constitue donc une rupture avec le sens commun pour en produire un nouveau en s'appuyant sur la légitimité que lui confère les « pratiques et les expériences jusque-là refoulées de tout un groupe ». Cette expérience vécue par le groupe au travers du travail politique de représentation, mots, manifestations et de toute autre symbolisation des divisions, est une expérience qui rassemble autour de la représentation de propriétés communes et qui permet de fait la construction d'une identité sociale.

Ces représentations de propriétés communes ont à la base des divisions et oppositions qui construisent les classes sociales, quelles soient sociale, ethnique, sexuelle. Elles sont aussi l'enjeu de luttes politiques pour « l'imposition du principe légitime de construction des groupes ». Or, construire un groupe c'est souvent en nier un autre sur

la base des mêmes « qualités génériques » (les hommes, les vieux, les français, les parisiens, les citoyens, etc.), l'enjeu étant de modifier les rapports de domination. Ces tentatives de nouvelle division entraînent donc des résistances des groupes dominants pour conserver leur position sociale et qui ont intérêt à considérer et faire considérer les représentations des divisions existantes comme naturelles et converties en « monde doxique ». Quant aux groupes dominés, ils ne peuvent se constituer le plus souvent de manière séparée, hors d'un discours de science et de conscience, pour mettre en question les représentations sociales qui les produisent et qui les soumettent.

Ainsi, « les catégories selon lesquelles un groupe se pense et selon lesquelles il se représente sa propre réalité contribuent à la réalité de ce groupe ». Et ces catégories de perception du monde social et les groupes qu'elles construisent sont le produit des luttes pour la division et la domination.

Toute science, toute théorie est exposée à produire des effets sociaux, ne serait-ce qu'en préparant les agents aux représentations sociales qu'elle propose, ce qui contribue, comme on l'a vu, à modifier la réalité sociale. Cet effet de théorie peut d'ailleurs être produit par tout agent ou toute organisation ayant intérêt à imposer un « principe de di-vision », et ce de manière d'autant plus efficace que les catégories proposées sont objectivées par des divisions existantes.

Partie III: Analyses de discours

Une science du discours ne peut prendre pour objet le discours « en lui-même et pour lui-même », elle doit considérer d'une part les conditions sociales de sa production, et d'autre part, le marché pour lequel le discours est produit. Autrement dit, il s'agit de prendre en compte d'une part, la position sociale occupée par son auteur dans le champ concerné, et d'autre part, le profit symbolique dont il pourra bénéficier.

Si des penseurs comme « le Pascal des *Provinciales*, le Nietzsche de l'*Antéchrist* ou le Marx de *L'idéologie allemande* » ont produit une science des discours comme pragmatique sociologique, peu s'en soucient aujourd'hui afin de considérer que « les procédés formels trahissent les intentions objectivement inscrites dans les contraintes et les nécessités de la position sociale ».

Chapitre 1 : Censure et mise en forme

Produites pour circuler dans un champ spécialisé, les langues des spécialistes sont contraintes à une forme par la structure du champ et doivent de fait trouver un compromis entre l'« intérêt expressif » et la « censure ». Ce compromis, plus ou moins réussi en fonction des compétences de son auteur, résulte de « stratégies d'euphémisation », qui consiste à mettre des formes et constitue une condition sine qua non pour entraîner un profit, matériel et symbolique, sur le marché. Egalement lié à la position sociale de l'auteur dans le champ, ce profit est donc attribué en fonction de la distribution du capital spécifique en jeu dans le champ.

Ces sanctions du marché de la langue spécialisée sont les vecteurs de la censure structurale du champ et s'exercent au profit ou au dépens de tout producteur de langage, y compris le porte-parole chargé de l'autorité de porter la langue du groupe. Cette censure est violente pour les dominés qu'elle condamne à « l'alternative du silence ou du « franc-parler scandaleux ». Elle est d'autant plus efficace et invisible, qu'elle est incorporée suite au jeu des corrections et des sanctions par l'auteur qui devient son propre censeur. Certaines de ces censures, tout aussi efficaces et cachées, consistent aussi à exclure des agents des positions sociales d'où on peut parler légitimement.

Les caractéristiques des productions symboliques tiennent donc à la position du producteur dans le champ de production, c'est-à-dire le marché, et à sa compétence à produire un discours satisfaisant à la forme imposée par la censure et à l'intérêt expressif de ce qu'il a à dire.

La censure, en imposant la mise en forme, détermine également la forme de la réception.

• La rhétorique de la fausse coupure

La science emprunte les mots de la langue ordinaire, ceux-ci étant le produit d'un travail social collectif et possédant de fait des possibilités de signification insoupçonnées. Toutefois, elle ne les utilise pas comme tels, elle semble les révéler en les anoblissant par leur transformation en mots « techniques ». Cette mise en forme aboutit à l'illusion d'une « coupure entre le langage spécialisé et le langage ordinaire » et de l'autonomie de la langue savante.

Grâce à cette insertion dans la langue spécialisée ou philosophique, le mot ordinaire est comme « taboué », dénié dans son sens premier et assorti d'une signification nouvelle. C'est cette « dénégaration » même qui permet le « double jeu » et « la double information de chaque élément du discours », pris entre le « système patent de l'idiolecte philosophique et le système latent de la langue ordinaire ».

Cette « euphémisation », cette mise en forme fait également subir au langage et à son intérêt expressif une véritable modification de sa « substance » permettant de fait aux langues spéciales de produire un « effet d'occultation par la mise en forme ». Elle vient en quelque sorte déposséder l'expression du sens issu de l'expérience « primitive » du monde social, comme si cette réalité ne pouvait être dite.

Cette mise en forme est une mise à distance qui prévient de l'indifférenciation et de la banalité. Elle porte en elle une distinction, chaque mot du discours philosophique marquant la coupure ontologique d'avec le sens ordinaire. Une telle coupure « tranchée entre le savoir sacré et le savoir profane » garantit aux producteurs du discours, au corps de spécialistes le monopole de la langue spéciale.

Cette division sociale par le discours savant utilise aussi les oppositions qu'offrent des couples de mot (vulgaire/ distingué, etc.) et qui traduisent les oppositions existantes entre des groupes sociaux. Là où le sens issu du langage commun donne à ces mots exprime une pensée dominée, le sens que le langage spécial lui donne comprend tous les intérêts et les valeurs des classes dominantes.

Selon la pensée de Heidegger, l'« authenticité » désigne la capacité, la manière de faire dire aux mots « ce qu'ils veulent dire dans la forme naïve qu'ils ont précisément pour fonction première de nier ». Cette capacité pourrait être universellement appréhendée par tous. Ce qui aurait pour conséquence de rendre responsables les uns de leur abandon à l'« inauthentique », les autres de leur salut dans l'« authentique ». Chez Heidegger, la forme du discours correspond bien à cette philosophie sociale.

• La lecture interne et le respect des formes

Aussi la forme du discours philosophique, sa « hauteur stylistique » sont-elles des attributs majeurs qui lui assurent sa légitimité au sein du champ à exercer un « magistère théorique ». Elle permet également de distinguer entre ce qui peut être dit, donc trouver une forme, et ce qui ne peut l'être. Elle est le signe du rang du discours par le respect du rang dont il témoigne. Enfin, elle maintient la distance et protège d'une lecture profane, d'une « trivialisation » (comme dit Heidegger), en la réservant au cercle des spécialistes.

La dénégation initiale du sens ordinaire est à la source de cette mise en forme et empêche toute réduction du discours spécial. Mais il nécessite, pour être complètement efficace, l'adhésion d'acteurs du champ prêts à défendre l'orthodoxie et à condamner toute lecture réductrice.

Ainsi que le constate Weber en évoquant l'absolutisation du texte, la lecture lettrée du texte heideggerien l'a protégé, lui déniait de fait toute « pensée politique », jusqu'à ce que surgisse l'évènement transgressif de l'adhésion de l'auteur au parti nazi.

Finalement, c'est bien l'identification des intérêts du producteur du discours, euphémisé par la censure incorporée, qui permet d'appréhender le sens de sa production.

Chapitre 2 : Le discours d'importance

« Quand on a des tâches sacrées, dit Nietzsche, n'est-on pas soi-même sacré par une tâche pareille ? ». Marqués par des signes d'humilité (« sans privilège aucun », « limités mais importants »), d'emphase, etc., le discours a pour fonction principale de signifier l'importance de celui qui le tient.

• Le détournement du capital

C'est le travail du « prophétisme sacerdotal » de susciter et ressusciter » le texte de culte, de lui donner une valeur sacrée et de le prémunir ainsi contre toute chute dans l'inauthenticité, par exemple « pré-marxiste ».

Pour ces célébrants de l'œuvre sacrée, l'enjeu est d'importance, celui de « faire la science d'une œuvre qui est la science ». Il s'agit donc tout autant de dire Marx mieux que Marx, que de corriger le Marx pré-marxiste (« Marx n'a pas encore totalement rompu avec l'idéologie »), afin d'acquérir un double profit, celui de l'identification au prophète et celui de la distinction.

Ce double jeu permet donc de réunir des profits d'ordinaire exclusifs : « l'autoritas personnelle de l'auteur » et « l'autorité institutionnelle » par mandat du groupe, en l'occurrence l'ensemble des marxistes patentés.

Le Capital en tant que « seule théorie du monde social qui soit à la fois efficace dans le champ politique et dans le champ intellectuel » constitue une œuvre possédant un capital symbolique extraordinaire. Les luttes pour le « le monopole du commentaire légitime » de ce texte ne s'expliquent pas autrement que par les profits symboliques immenses qu'il est possible d'en retirer.

• Les péchés théoriques

C'est au nom de ce sacerdoce théorique qu'il est possible de corriger le discours y compris du prophète afin d'en chasser toute faute théorique : « Cette généralisation est le lieu d'un grave malentendu » ; « il est vrai que des théoriciens marxistes, à commencer par Engels lui-même, ont eu parfois tendance à ». Les mots en -isme sont autant d'appellation de ces péchés théoriques dont le prêtre dresse la liste et qui permettent d'exclure du culte, et ce faisant, des profits symboliques, tous ceux, par exemple, qui ne sont pas reconnus comme marxistes.

• Le ton de l'évidence

Le ton de l'évidence accompagne le discours magistral : « il est clair que », « il ne fait pas de doute ».

Le cumul des légitimités, l'autorité universitaire et l'autorité politique, double le caractère magistral du discours et permet de cumuler les profits sans encourir de risques.

• Le soupçon idéologique

Le soupçon idéologique vise à contaminer une production par proximité ou contact : « Structuralisme = Hegel + Feuerbach ».

La contamination est l'arme par excellence, à la fois puissante et économique, du soupçon idéologique.

• La théodicée du théologien

Si un tel « monopole sacerdotale de l'interprétation » s'est construit autour de l'œuvre de Marx, c'est que sa nature même l'y incite, par l'utilisation des mots allemands à double sens, porteurs de contradictions. Mais tous ces obstacles linguistiques agissent comme autant d'arguments qui justifient l'existence de détenteurs de la « vérité du texte sacré, source inépuisable de toutes les vérités, positives et normatives, sur le monde social ».

• L'autocritique comme forme suprême de l'auto-célébration

Si la faute sacerdotale survient, elle agit non pas comme une faute mais comme un renforcement de la fonction du sacerdoce, démontrant ainsi toutes les difficultés de l'interprétation authentique.

L'autocritique permet donc de « cumuler les profits de la faute et les profits de la confession publique ». Il ne s'agit jamais pour elle de pousser l'analyse jusqu'à découvrir à quel point ce discours savant est « une science sans pratique scientifique », « un discours juridique sur la science des autres ».

Chapitre 3 : La rhétorique de la scientificité : contribution à une analyse de l'effet Montesquieu

Les commentaires qu'a suscité la théorie des climats de Montesquieu fournissent un bel exemple du fonctionnement de la tradition lettrée. A partir de la problématique suivante : « la différence des climats où les hommes naissent contribuent-elle à celle de leurs esprits ? », le texte emploie un mode d'argumentation qui contribue à produire un « effet de vérité ». Il utilise en effet tant la croyance que la scientificité, soit deux principes de cohérence. Tantôt, il exploite des signes extérieurs qui donnent à la démonstration l'apparence de la science, tantôt, il utilise des modes de croyance. La combinaison de ces principes produit une sorte de « mythologie scientifique », c'est-à-dire une réelle efficacité en apportant une « réponse unitaire et totale » à un problème social.

• L'appareil scientifique

Les éléments de cette rhétorique scientifique sont empruntés notamment à la science médicale du XVIII^e siècle. Montesquieu, prenant modèle sur Descartes, cherche à produire à partir des faits historiques une science, comme la physique, qui puisse décrire « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ». Mais au nom de cette recherche, il dépasse en une forme d'usurpation, les limites de la connaissance scientifique.

• La cohérence mythique

Derrière cet appareil scientifique apparaissent toujours des fondements mythiques. C'est par le jeu des oppositions que les équivalences mythiques sont le plus visibles : « *La nature qui a donné à ces peuples une faiblesse qui les rend timides, leur a donné aussi une imagination si vive que tout les frappe à l'excès* » ou encore « *Il y a de tels climats où la physique a une telle force que la morale n'y peut presque rien* ». Ainsi, les hommes du Nord, actifs et virils sont-ils voués à la domination et ceux du Midi,

amollis, efféminés, sous l'empire des sens, condamnés à la servitude, tout comme l'air froid resserre les fibres et l'air chaud les relâche.

L'intention scientifique de la relation d'opposition tend finalement à la fois à « redoubler » et à « refouler » son socle mythique, c'est-à-dire la relation fantasmatique entre la passivité, la féminité et la soumission ou l'activité, la virilité et la domination.

Le discours savant, à force d'euphémisations, permet de rendre acceptable l'expression d'un fantasme social à l'état de pulsion. Le choix des mots et leur polysémie sont ici essentiels de ce travail. Ainsi, « lâche » signifiant à la fois « détendu, débandé, faible, peureux » peut-il évoqué suffisamment de vérités pour paraître fondé.

Ce qui a nourri la pensée de Montesquieu, ce ne sont pas les pensées savantes et légitimes, ce sont son propre inconscient et son esprit cultivé, eux-mêmes produits de l'inconscient social partagé par tous les hommes cultivés de son temps. Son discours, par sa forme scientifique, a pour effet de renforcer l'autorité et la légitimité du fantasme social. Il deviendra par là-même une œuvre légitime, objet de culte

Conclusion

Les échanges linguistiques, tout comme les discours qu'ils soient politiques, religieux, scientifiques ou philosophiques, ne peuvent se comprendre seulement du point de vue linguistique. Ils n'ont de sens que parce qu'ils sont produits sur un marché linguistique qui permet à leurs producteurs de bénéficier d'un profit symbolique, ce profit étant fondamentalement un profit de distinction.

Ils sont en effet l'expression d'un véritable rapport de force qui traduit toute la structure sociale dans laquelle ces échanges ont lieu et dans laquelle ils sont insérés. En effet, la valeur sur le marché des productions symboliques dépend certes de la compétence linguistique de leur émetteur, mais aussi de sa compétence légitime, c'est-à-dire de son pouvoir symbolique d'imposition, de son autorité issue de sa position dans l'espace social. Autant dire que le marché linguistique, les luttes pour les profits symboliques qui s'y produisent et qui le produisent, traduisent –et reproduisent– les effets de domination existants dans l'espace social.

Les profits de distinction obtenus dans les échanges linguistiques sont donc en étroite relation avec le capital symbolique des agents producteurs, le marché étant favorable aux détenteurs du capital le plus grand, c'est-à-dire le plus proche de la langue légitime.

Ce capital, linguistique et légitime, s'acquiert et s'exprime au sein de la famille et du système scolaire, les lieux principaux de la production de la compétence légitime. Il est le produit de l'habitus linguistique, « acquis à force de renforcements et de démentis au fil des situations pratiques de communication » et qui « organise toute notre perception des produits linguistiques », c'est-à-dire « le sens de la valeur de nos productions linguistiques en fonction des marchés ». Pratiquement confondu avec le « sens de la place occupée dans l'espace social », l'habitus linguistique rejoint l'hexis corporelle en une « stylisation de la vie » visibles dans la manière de parler, mais aussi de s'habiller ou de manger.

En conclusion, la linguistique, en tant que science du discours, ne peut prendre pour objet le discours « en lui-même et pour lui-même », elle doit considérer d'une part les conditions sociales de sa production, et d'autre part, le marché pour lequel le discours est produit, c'est-à-dire la position sociale occupée par son auteur dans le champ concerné, et le profit symbolique dont il pourra bénéficier.